



## Réunion publique générale

**Jeudi 26 mai 2016 de 20h00 à 23h45**

Cité des Sciences et de l'Industrie  
30, avenue Corentin Cariou  
Paris

La réunion a accueilli 200 personnes.

### Introduction

**Mme Claude BRÉVAN**, présidente de la Commission particulière du débat public (CPDP), accueille les participants, fait un bref rappel de la procédure du débat public et du rôle de la CPDP, présente l'organisation de la réunion et rappelle les règles du débat public.

### Présentation générale du maître d'ouvrage

**M. Christophe DALSTEIN**, directeur d'EuropaCity, présente le projet : il en donne les principales caractéristiques, rappelle ses enjeux touristiques et culturels, sa stratégie de développement durable. M. DALSTEIN indique que le projet s'inscrit dans la dynamique du Grand Paris, avec l'ambition de créer un des pôles majeurs de loisirs de la région Ile-de-France, mais aussi un lieu en libre accès, pouvant accueillir 31 millions de visiteurs par an.

### *Les enjeux touristiques du projet*

### Présentation de Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la Culture et de la Communication

**Jean-Jacques AILLAGON** dit son intérêt pour le projet et rappelle la nécessité d'introduire une offre culturelle forte dans tous les territoires. Il souligne qu'il lui semble possible aujourd'hui de faire cohabiter offre culturelle et activité commerciale ; il

considère que l'opposition entre les deux est en train de s'estomper. M. AILLAGON indique être sensible à la composante paysagère du site, et à la recherche faite d'une architecture originale et innovante.

### Réactions de la salle

Un intervenant informe la salle que M. DALSTEIN a travaillé au Ministère de la Culture lorsque M. AILLAGON était ministre et dénonce un conflit d'intérêt. M. AILLAGON le confirme, mais nie tout conflit d'intérêt puisqu'il n'a pas été convié à s'exprimer par la CPDP, mais bien par le maître d'ouvrage.

#### *Faut-il ramener la culture au merchandising ?*

Un intervenant affirme que la culture doit sortir des lieux classiques et s'enrichir de la culture populaire, tout en regrettant que « *les cathédrales du 20<sup>e</sup> siècle soient uniquement les supermarchés du dimanche* ».

#### *« Exactement ce qu'il ne faut pas faire... »*

Un conseiller de Paris, administrateur du STIF, indique qu'en matière d'aménagement, les études montrent une situation de suroffre commerciale : à ce titre, M. BAUDRIER considère qu'un projet comme EuropaCity manque de pertinence. Concernant les transports, il rappelle la fragilité de la ligne 17 au sein du réseau du Grand Paris Express et met en garde le maître d'ouvrage : le STIF a émis de fortes réserves sur cette ligne et son calendrier est incertain.

#### *« Je ne comprends rien à ce projet... »*

Une intervenante s'indigne que l'on sacrifie des terres agricoles si précieuses pour nourrir les hommes pour y construire un projet « *qui ne nous donnera pas à manger* ».

#### *Un parc d'attraction à proximité pour nos enfants*

Un représentant de l'association Passerelles indique que pour se rendre au Parc Astérix, il en coûte 20€ de transport et l'entrée coûte 30€, ce que peu de familles du secteur peuvent se permettre. « *Cela sera une opportunité pour beaucoup d'enfants du territoire de profiter d'un parc d'attractions.* »

### Réponses du maître d'ouvrage

M. Christophe DALSTEIN indique que la vocation du projet est de rendre l'offre culturelle accessible à tous les publics : il rappelle les programmes élaborés par Universcience et la Réunion des Musées Nationaux, et indique les prix d'accès « moyennisés ».

Mme BRÉVAN rappelle qu'à l'issue des ateliers sur la culture, un fort désir des acteurs locaux d'être associés à la programmation culturelle s'est exprimé. M. DALSTEIN précise qu'il a été envisagé avec le maire de Gonesse qu'un comité formé d'élus puisse travailler avec le maître d'ouvrage sur la programmation. Il annonce des partenariats avec d'autres musées du territoire, comme le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.

Sur la question des terres agricoles, M. DALSTEIN indique que la décision d'urbaniser revient à la puissance publique, indépendamment d'EuropaCity. Mme BRÉVAN précise que le SDRIF ouvre le Triangle de Gonesse à l'urbanisation, mais qu'il ne se prononce pas sur la construction d'EuropaCity, pas plus que la Région ne l'a fait.

Sur la question des transports, M. DALSTEIN revient sur les ateliers consacrés à l'accès au site et convient de l'importance de réaliser un maillage local fort, pour permettre un accès au site aux habitants du territoire, tant pour l'offre de loisirs que pour les emplois.

## Questions de la salle

### [Des chiffres crédibles ?](#)

Un membre de la Confédération des commerçants de France s'étonne que M. DALSTEIN ne fasse aucune allusion au commerce, car le chiffre de 500 magasins a été avancé, malgré l'incertitude déclarée par le maître d'ouvrage. Il demande comment il est possible d'une part de donner les prix des attractions et de prétendre d'autre part ne pas connaître le nombre de commerces créés.

### [Qui exploitera les équipements culturels ?](#)

Un intervenant demande qui seront les gestionnaires des espaces culturels et si le maître d'ouvrage décidera lui-même des tarifs pratiqués, en imposant d'éventuels tarifs préférentiels à ses prestataires.

### [Quelle compatibilité avec les autres offres du territoire ?](#)

Un membre du Conseil scientifique de l'Atelier International du Grand Paris fait état d'autres projets de tourisme d'affaires à l'échelle du Grand Roissy (futurs quartiers « technopolitains »); il demande comment a été envisagée la compatibilité avec ces autres offres qui vont voir le jour sur un territoire en plein développement.

### [La tendance est au développement du commerce de centre-ville](#)

Yves CONTASSOT, conseiller de Paris, précise que la période, d'après les experts, n'est plus à la création de grands centres commerciaux à l'extérieur des villes, mais plutôt à la valorisation des commerces de centre-ville.

### [Une diminution du tourisme de 8,7% en Ile-de-France](#)

Par ailleurs, il doute que la fréquentation touristique soit en hausse, car elle baisse actuellement et le tourisme en provenance de Chine décroît, du fait de la réglementation interne chinoise. Il en conclut que les hypothèses du maître d'ouvrage sont contredites par les chiffres. Pour ce qui est du tourisme, 77% des touristes viennent en Ile-de-France pour le patrimoine, assure-t-il. « *Comment pouvez-vous porter de tels projets allant à l'encontre de tout ce que nous constatons sur le terrain ?* »

## Réponses du maître d'ouvrage

M. Christophe DALSTEIN indique qu'à l'heure actuelle, le projet commercial n'est pas défini dans le détail et que le maître d'ouvrage raisonne en termes de volume capable,

tout en travaillant avec des marques et des enseignes sur le principe d'une offre innovante.

Mme BRÉVAN insiste pour qu'une répartition et une typologie des commerces soient données ; M. DALSTEIN répète qu'une seule chose est certaine, l'occupation d'un tiers du site par des commerces.

Concernant le tourisme d'affaires, il précise que l'offre d'EuropaCity serait plutôt de type ludique, et donc complémentaire avec ce qui se dessine sur le territoire.

M. DALSTEIN renvoie aux études d'Olivier BADOT, en ligne sur le site du débat, qui définit les grandes évolutions à venir des modes de consommation (lieux de flux importants, et lieux de destination, comme le serait EuropaCity).

Il rappelle qu'EuropaCity n'est pas conçu comme un lieu où l'on irait faire ses courses. Il ajoute enfin que le projet ne vise pas à concurrencer l'offre patrimoniale parisienne, mais à proposer autre chose.

Mme BRÉVAN demande si les familles qui se rendent sur le site n'auront pas d'autre choix que d'aller au restaurant, ou si des aires de pique-nique sont prévues. M. DALSTEIN répond que le parc urbain de 10 ha permettra des aires de pique-nique.

## Questions de la salle

### [Comment comptez-vous attirer 31 millions de visiteurs sans aucun « patrimoine » ?](#)

Un membre du Mouvement national de lutte pour l'environnement demande comment un chiffre de fréquentation double de celui de Disney a été calculé. Il questionne le risque de friche commerciale et culturelle dans les 10 ans qui suivent l'ouverture du projet.

### [L'irrigation culturelle du territoire ne passe pas par un seul projet](#)

Le même intervenant s'étonne qu'EuropaCity concentre toutes les ressources culturelles, au contraire de l'irrigation souhaitée par M. AILLAGON. « *Vous êtes exactement dans l'inverse de ce qu'il faut faire. C'est assez effarant.* » Il dénonce le terme de « quartier » employé par le maître d'ouvrage, assurant que le projet est « l'inverse d'un quartier » et redoute qu'un tel projet, qu'il juge « nuisible », n'ait d'autre effet que de repousser les habitants toujours plus loin, au-delà des limites du Grand Paris.

### [Les jeunes du territoire attendent ce projet](#)

Un intervenant de Villiers-le-Bel cite l'exemple d'Aéroville, très critiqué avant son ouverture et qui maintenant permet d'employer 120 personnes de son association. Il espère qu'il en ira de même pour EuropaCity, car les jeunes de sa commune espèrent que le projet aura des retombées pour eux.

### [Nous ne voulons pas de cette société](#)

Un intervenant opposé au projet s'étonne que l'on parle déjà de « l'intérieur du site », alors que l'opportunité du projet n'est même pas tranchée. Il cite ce qui a été fait à Gonesse par ceux qui soutiennent un autre modèle de société, plus collective, plus « à taille humaine » et conclut : « *nous sommes contre le projet d'EuropaCity* ».

### [Les intérêts privés ne sont pas l'intérêt général.](#)

Une intervenante, membre de la COSTIF, reprend certaines phrases du dossier du maître d'ouvrage et conteste la logique des pôles de compétitivité à l'œuvre, citant une étude qui démontre que plus la fortune des riches s'accroît, plus la croissance est faible. Elle doute que l'attractivité touristique soit renforcée par le projet, le tourisme d'affaires étant en régression, car ce qui attire les touristes aujourd'hui sont les lieux à taille humaine. Le développement des capitales régionales est beaucoup plus efficace, affirme-t-elle. Elle ajoute que le projet n'est pas compatible avec les objectifs de la COP 21, avant de conclure : « *Nous avons à prendre en compte l'intérêt général et nous le défendons. Nous voulons que cette voix soit entendue, et que ce ne soit plus simplement les pouvoirs publics et les promoteurs qui décident de l'intérêt général. C'est à nous d'en décider.* »

### Intervention de M. Jean-Pierre BLAZY, maire de Gonesse

M. Jean-Pierre BLAZY souligne que les élus sont aussi les représentants de l'intérêt général, et il plaide pour un développement multipolaire de l'Ile-de-France. Il revient sur le projet de ZAP, à développer en dehors du périmètre urbanisé de 280 ha. Et ajoute qu'il tient beaucoup au volet culturel d'EuropaCity, auquel il souhaite que le territoire soit associé.

Mme BRÉVAN résume le contenu des questions avant de laisser la parole au maître d'ouvrage.

### Réponses du maître d'ouvrage

M. Christophe DALSTEIN indique que la fréquentation du site n'est en rien comparable à celle de Disney, mais que le parc serait en libre accès, ce qui explique la fréquentation attendue. Il précise que l'achat de l'emprise foncière à l'EPA Plaine de France implique pour le maître d'ouvrage de gérer le site de manière à ce qu'il ne se transforme pas en friche. Pour ce qui est des équipements culturels, M. DALSTEIN indique que le rôle d'un investisseur privé n'est pas de se substituer à l'action publique.

### Questions de la salle

#### [Un projet culturel très « descendant »](#)

Une conseillère de la Région Ile-de-France, qui a été présidente de la commission Culture, parle d'un dispositif de soutien aux initiatives culturelles issues du territoire, et affirme l'aspiration des jeunes du territoire à être acteurs de leur vie à travers la culture, en particulier la musique. « *Ce que je vois ici, c'est un projet qui dit simplement : on vous donne une offre et vous allez gober les choses que l'on va vous proposer.* »

#### [Un site pas si accessible](#)

Un intervenant craint que le prix d'entrée des attractions soit trop élevé pour une famille nombreuse et demande si la fréquentation ne va pas engendrer des flux de voitures importants. « *Je ne pense pas que les gens viendront à votre parc en transport, même si c'est relié à la Gare Saint-Lazare.* »

#### [Protéger le commerce de proximité, parallèlement à EuropaCity](#)

M. PALOMBI, président de la Confédération des commerçants indépendants de France, opposé au projet, demande à M. BLAZY s'il a envisagé de protéger le commerce de proximité, comme le fait la Ville de Paris : il considère quant à lui qu'EuropaCity comme « *une grosse machine de guerre pharaonique* ».

#### *Que vont devenir les exploitants agricoles expropriés ?*

Une personne demande si l'on trouve des terres pour les agriculteurs expropriés, et où l'on va produire l'équivalent de ce qui aura été perdu.

### **Réponses du maître d'ouvrage**

M. Christophe DALSTEIN répond que le projet devrait être un lieu de diffusion de ce que font les acteurs locaux. « C'est à construire » précise-t-il, citant le centre national des arts de la rue qui projette de s'installer à Garges-lès-Gonesse, avec lequel un partenariat serait possible. Sur la question des parcs à thème, M. DALSTEIN souligne qu'entre Disney et le Parc Astérix, il y a de la place pour un autre équipement de loisir, d'autant que tous les opérateurs mondiaux, ajoute-t-il, regardent vers Paris, pour son important potentiel. Il répond à M. PALOMBI que le maître d'ouvrage est dans une logique de « main tendue » et que l'incubateur du projet pourrait permettre à de jeunes entrepreneurs ou des commerçants locaux de bénéficier d'un accompagnement.

### *Les enjeux économiques du projet*

### **Présentation du maître d'ouvrage**

M. David LEBON, directeur du développement EuropaCity, réaffirme que la conviction du maître d'ouvrage est que le projet participerait au développement économique, générerait des retombées fiscales (taxes d'aménagement, taxe foncière, taxe de séjour...), créerait des emplois. Il revient sur les chiffres (emplois créés pendant la construction, puis en phase d'exploitation), le nombre de métiers sollicités et leur répartition. Revenant sur le chômage qui touche le territoire, il aborde la création d'EuropaCity Compétences, dispositif qui permettrait de financer des formations afin que les populations des communes proches puissent accéder aux emplois créés. Il rappelle aussi la perspective d'un incubateur pour assister les petites entreprises locales.

### **Présentation du M. Nicolas BOUZOU, économiste**

M. Nicolas BOUZOU aborde le thème de la métropolisation : il explique comment structurellement, certains espaces métropolitains très concentrés se développent au détriment des autres territoires, créant des inégalités territoriales. C'est la raison pour laquelle il est important d'implanter de nouvelles activités économiques dans les zones défavorisées, ajoute-t-il. Il aborde ensuite la question de l'emploi : sans formations adaptées, explique-t-il, les populations non qualifiées n'auront pas accès aux emplois créés ; il faut avoir des politiques de formation beaucoup plus volontaristes, indique-t-il.

## Questions de la salle

« Comment comptez-vous faire vivre votre projet, sans absorber par cannibalisme les centres commerciaux voisins ? »

M. Franck CANNAROZZO, vice-président de Paris Terres d'Envol, souligne qu'EuropaCity est avant tout un projet commercial, dont la culture n'est qu'un accompagnement. Il rappelle qu'en termes de centres commerciaux, le territoire est déjà en suroffre et considère que les emplois créés par le projet en détruiront d'autres, dans les surfaces commerciales existantes.

« Comment les 40 000 véhicules supplémentaires pourront s'engager sur cette voie déjà saturée ? »

Il aborde ensuite la question de la saturation de l'A1, que l'afflux de visiteurs devrait engorger encore davantage. Il fait remarquer le mauvais entretien des voies et demande comment le maître d'ouvrage envisage de faire intervenir l'État pour entretenir l'autoroute.

Des experts indépendants ?

Un intervenant demande à la présidente pourquoi la CPDP ne fait pas intervenir des experts indépendants du maître d'ouvrage.

Mme BRÉVAN répond qu'à chaque fois que les opposants au projet lui en ont fait la demande, elle a invité un expert choisi par eux.

Les élus du 95 n'ont pas les moyens de refuser ce projet

Une élue du territoire fait valoir le besoin d'équipements et d'emplois : « *notre territoire a besoin de ce projet qui est en fonds privés.* » Elle demande que la chance leur soit laissée de répondre à l'attente des jeunes du territoire.

Un débat enfin porté à l'échelle de la Région

M. LOUP, Co-président du CPTG, souligne que l'intérêt du débat EuropaCity est de porter à l'échelle régionale, à preuve cette réunion à Paris, la question de l'aménagement du Triangle de Gonesse. Il appelle chacun à donner son avis sur un projet qui, selon lui, « *ne sert pas la population* ».

Le projet ne fera que déplacer les emplois

Un conseiller municipal du Blanc-Mesnil rappelle que le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis est opposé au projet. Il cite l'exemple d'une Halle d'Auchan installée sur sa commune dans le quartier défavorisé des Tilleuls : « *Les derniers commerces qui existaient au centre commercial des Tilleuls ont fermé leurs portes. Moins de deux ans après, la Halle d'Auchan a fermé.* » Il insiste sur la destruction d'emplois que causerait EuropaCity dans les centres commerciaux des environs.

Les jeunes croient au projet

Une étudiante s'adresse aux opposants : « *Pourquoi dites-vous que c'est du pipeau ? Qu'en savez-vous ?* » Elle ajoute qu'il restera assez de terres agricoles « *pour nous empoisonner avec du Monsanto.* »

### D'indispensables garanties

Un conseiller municipal de Gonesse redit son soutien au projet en tant que nouveau concept, mais souligne que si la clientèle n'est pas au rendez-vous, le risque de glissement du projet vers un concept plus classique existe. Il indique ensuite qu'il est plus facile de construire sur des terres agricoles que de s'installer sur une friche industrielle à dépolluer. Il craint enfin que les emplois ne profitent pas directement aux habitants de Gonesse, rappelant les chiffres du chômage, entre 16 et 30% selon les quartiers. « *Il ne faut pas faire miroiter aux gens des emplois qui sont purement théoriques.* »

### Nous devons déplacer le débat

Une enseignante de Gonesse dit la grande difficulté dans laquelle se trouvent de nombreux élèves, dont les parents sont au chômage, dans un territoire sinistré. Elle se dit favorable à tout type de projet qui créera des emplois : « *Je veux que mes élèves aient des parents qui aillent travailler le matin. Qu'ils aient un modèle de société qui soit quelque chose, qu'ils puissent aller à la bibliothèque...* ». Mais elle fait remarquer que dans ce débat, c'est un projet de territoire qui est discuté, pas seulement le projet EuropaCity : « *Transformons le projet. Exigeons qu'il y ait un quota d'emplois sur nos bassins* ».

### Un rapport de dépendance très fort avec les gros employeurs

Une intervenante revient sur les friches industrielles et fait remarquer que lorsque les gros employeurs qui font vivre le territoire s'en vont, il n'y a plus de travail. « Il en ira de même pour Auchan », souligne-t-elle.

Concernant les engagements pris par le maître d'ouvrage, elle demande : « *Quelles sont les pénalités prévues en face de ces engagements ?* »

### Des projets sportifs seront-ils développés dans le projet ?

Un jeune homme, coach sportif, témoigne de sa difficulté à trouver du travail. Il demande si des emplois autour du sport seront créés au sein d'EuropaCity.

## Réponses du maître d'ouvrage

M. David LEBON parle de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), politique publique qui vise à coordonner en réseau les structures de l'emploi. EuropaCity souhaite impulser, dit-il, cette forme de gestion.

Sur la dépendance liée à un agent économique de taille, il cite le travail de Nicolas BOUZOU, consultable en ligne. Enfin, concernant les quotas, il souligne que le maître d'ouvrage partage sa méthodologie avec le public et que son objectif est de construire avec les acteurs du territoire les moyens de la mobilisation plutôt que de donner des chiffres inatteignables.

M. DALSTEIN précise que dans le cadre des accords passés avec l'aménageur, l'engagement pris par le maître d'ouvrage est de rester le propriétaire majoritaire des emprises et son gestionnaire, ce qui permettrait une éventuelle évolutivité du projet.

Il rappelle que 300 000 habitants supplémentaires sont attendus sur le territoire d'ici à 2030 et que de grands projets sont nécessaires pour apporter du dynamisme économique.



M. LEBON précise que l'étude commandée par l'EPA fait état d'un déficit de 150 000 visites par an sur les équipements existants, du fait d'EuropaCity : « *on ne peut pas dire qu'EuropaCity détruira les centres commerciaux* ». Il revient sur Aéroville (dont le principal employeur est Auchan) et rappelle qu'EuropaCity répond à un concept totalement différent et qu'il « *n'est pas un projet qui vise à s'adresser d'abord à la proximité* ».

Il rappelle les études mises en ligne par le STIF concernant l'accessibilité par la ligne 17.

Sur les équipements sportifs, M. DALSTEIN confirme qu'il y en aura, et que des coachs seront alors recrutés.

## *Les enjeux environnementaux du projet*

### **Présentation du maître d'ouvrage**

M. Christophe DALSTEIN rappelle la stratégie environnementale du projet : gestion vertueuse de l'eau, de l'énergie, des déchets ; quartier piéton, sans voiture ; maintien de la biodiversité (ferme urbaine, toitures naturalisées).

### **Présentation de M. Aurélien GERVASI, bureau d'études Transsolar**

**M. Aurélien GERVASI** présente sa société de consultants en architecture bioclimatique. Il explique ensuite comment sa société a travaillé sur le projet EuropaCity (optimisation des volumes, maximisations des ressources bioclimatiques — apports solaires, aérauliques, isolation, taux de vitrage, bâtiments performants. Il souligne qu'au départ le projet était très énergivore, mais que sa société a essayé de travailler dans une approche globale, en proposant des solutions très innovantes et des expérimentations. Il cite l'exemple du méthaniseur et de la chaudière à cogénération

### **Questions de la salle**

#### *N'a-t-on pas affaire à du « greenwashing » ?*

Une élue de Seine-Saint-Denis souligne que la méthanisation n'est pas un procédé innovant. Faisant remarquer que le dossier du maître d'ouvrage n'est pas imprimé sur du papier recyclé, elle conteste une réelle préoccupation environnementale du maître d'ouvrage : « *le reste, c'est du greenwashing* ».

#### *Bilan carbone ?*

Elle demande que le maître d'ouvrage présente le bilan carbone du projet, en tenant compte de l'« énergie grise » (construction et destruction).

#### *Comment faire tourner des pistes de ski avec des panneaux photovoltaïques ?*

« Pourriez-vous nous expliquer un peu plus comment vous comptez vous y prendre ? » demande un intervenant.

« La Commission particulière du débat public peut-elle accepter l'absence de chiffres de bilan carbone ? »

Un intervenant demande à ce que le bilan carbone soit fourni avant la fin du débat.

Quelle gestion des déchets ?

Un intervenant demande quelle importance est accordée à la gestion des déchets.

Environnement financier...

Un intervenant demande si le maître d'ouvrage, dans un contexte de concurrence accrue, aura « les reins assez solides » pour lancer ce programme ?

Quelle place pour le stationnement ?

Il demande également quelle sera la surface dédiée au stationnement.

## Réponses du maître d'ouvrage

M. DALSTEIN confirme que le papier est bien du papier recyclé et s'engage à donner le nom du fournisseur. Il indique que le bilan carbone n'est pas encore réalisé ; il sera produit dans l'étude d'impact. Mme BRÉVAN ajoute que l'ADEME sera présente sur ces questions à l'atelier du 7 juin. M. Philippe QUÉVREMONT, membre de la CPDP, précise que la CPDP a demandé à l'ADEME de désigner 3 experts qui seront présents le 7 juin pour éclairer le débat. Il ajoute qu'il sera également question de la gestion des déchets.

M. GERVASI indique que le parc des neiges n'est pas considéré seul : l'idée est de transférer la chaleur qu'il génère pour chauffer le parc aquatique, par un système de pompes à chaleur, explique-t-il.

M. DALSTEIN revient sur la gestion des déchets, et précise qu'un centre de tri est prévu à l'intérieur du site. Il répond aussi sur le stationnement : 9000 places de parking devraient être créées en bordure du site. Une mutualisation des places de parking du futur quartier d'affaires peut aussi être envisagée, ajoute-t-il.

Nous avons besoin de cohérence, d'aménagement durable du territoire.

Un élu intervient pour dire que personne sur le territoire n'est opposé à son développement et que les 93 projets recensés en 2015 vont contribuer à créer de la richesse et du développement ; mais il ajoute que le territoire a besoin de cohérence et qu'il est difficile de soutenir des projets qui font entrer en concurrence les acteurs et les élus. Il revient sur l'opposition au projet des élus du 93 et précise que le volet commercial les inquiète.

M. LEBON rappelle que le territoire communique, même si le débat public est un moment de postures et d'affirmations. Il souligne que le projet a été conçu pour apporter de la complémentarité sur l'offre économique du territoire. « Nous sommes donc parfaitement ouverts au dialogue pour le futur », conclut-il.

## **Conclusion de Mme BRÉVAN**

Mme BRÉVAN remercie les participants et rappelle les dates des prochaines réunions.